



# ORGANISER UNE RÉGATE ET ARBITRAGE

## ***UN ENGAGEMENT DU CLUB***

Webinaire 19 janvier 2026



# LES DESIGNATIONS ET ÉQUIPE D'ARBITRES

500 régates de grade 4 et supérieurs

Commission désignation se réunit pour constituer les équipes d'arbitres pour satisfaire au mieux les arbitres et les organisateurs en tenant compte des critères suivants :

- L'adéquation entre le niveau de la régate et la qualification de l'arbitre
- Les lieux des régates et la localisation des arbitres
- Les souhaits des organisateurs
- La cohérence des équipes d'arbitres, etc.

# LES DESIGNATIONS ET ÉQUIPE D'ARBITRES

## Nouveauté 2026:

Cette année les clubs pourront émettre des avis sur toutes les régates via l'interface habituelle :

- grades 5 et 4 (comme les années précédentes)
- mais également grades 3 et supérieurs. Pour ces régates, votre avis est consultatif mais néanmoins important.

## Modalités de saisie des avis

Nous vous demandons de saisir un avis pour chaque régate et chaque arbitre, selon les codes suivants :

- F = favorable
- R = non retenu (c'est l'information que recevra l'arbitre).

Vos avis constitueront l'un des critères pris en compte pour la nomination des arbitres. Il est donc essentiel **de ne laisser aucun avis en attente**.

Par ailleurs, un avis « non retenu » permettra à l'arbitre concerné de postuler sur d'autres régates.



# LES DESIGNATIONS ET ÉQUIPE D'ARBITRES

## Rappel : composition des équipes d'arbitrage

Selon le grade de votre régate, **une équipe minimale d'arbitres** doit être constituée afin de respecter le règlement technique des pratiques sportives compétitives et garantir l'équité sportive. (Tableau III-2-3-b).

Il est de votre responsabilité d'anticiper la constitution des équipes d'arbitres de vos épreuves, en lien avec votre CRA ou la CCA. Nous restons, bien entendu, à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Attention aux demandes de dérogation

# LES DESIGNATIONS ET ÉQUIPE D'ARBITRES

Grades	Juge	Comité de course	Comité technique	Chef Umpire	Umpire	Juge expression
5 ABC avec RIR(*)	Voir mode d'emploi des RIR (*)					
5C	En cas de litige non résolu à l'amiable entre les parties, réclamation adressée à un juge régional référent ou à la CRA Ou avec dérogation CRA régional stagiaire	Arbitre de club ou Comité régional stagiaire avec dérogation CRA				Juge régional ou avec dérogation CRA stagiaires + 3 personnes licenciées (stagiaires, ...)
5B	Régional ou avec dérogation CRA Arbitre de club ou stagiaire			régional	Par match /flotte : 1 régional ou avec dérogation CRA un régional stagiaire	Juge régional ou avec dérogation CRA stagiaires + 3 personnes licenciées (Stagiaires, ...)
5A	1 régional + 2 membres licenciés ou avec dérogation CRA stagiaire	Régional ou avec dérogation CRA, 1 stagiaire	Comité technique ou une personne dans le respect de la RCV92.1	régional	1 régional ou avec dérogation CRA un régional stagiaire + 1 personne	Juge régional ou avec dérogation CRA stagiaires + 3 personnes licenciées (stag...)
4	1 national, + 2 juges ou avec dérogation de la CCA 2 stagiaires ou 2 membres licenciés	1 national ou avec dérogation CCA 1 régional ou 1 stagiaire national	Président du comité technique ou une personne dans le respect de la RCV92.1	national ou avec dérogation CCA national stagiaire	Par match / flotte : 1 national ou avec dérogation CCA régional ou régional stagiaire ou 1 personne	1 chef juge : juge national + 2 régionaux ou avec dérogation CCA Juge régional ou stagiaire
3	Président ational + 2 membres nationaux ou régionaux ou avec dérogation CCA stagiaires	Président national + 1 adjoint national ou avec dérogation CCA stagiaire	Président du comité technique	national	Par match/flotte: 1 national +1 régional ou avec dérogation CCA stagiaire	1 chef juge 3 juges nationaux ou avec Dérogation CCA stagiaire national
2, 1 et W	Président national + 2 membres nationaux Si jury international : Composition conforme à l'annexe N, avec autorisation FFVoile	Président national + 1 adjoint national	Président du comité technique + 1 comité technique adjoint	Conforme à la réglementation MR World Sailing	Conforme à réglementation MR World Sailing	Conforme à la réglementation World Sailing (special event GWA, PWA, GKA)

(\*) : RIR : Règles d'Introduction à la régate

1°) : **Contrôleurs d'équipement course au large** : leur nombre et leur désignation sont déterminés par la Commission Centrale d'Arbitrage, selon les compétitions quel que soit leur grade.

## L'ACCUEIL DES ARBITRES

Les arbitres sont bénévoles ; nous vous demandons de leur résERVER le meilleur accueil.

Nous vous rappelons qu'il est important de :

- les contacter en amont de la régate
- définir avec eux vos attentes
- de leur soumettre la proposition d'avis de course de votre régate à partir des documents types qui sont mis à votre disposition [via ce lien](#)
- anticiper les besoins humains et matériels qui restent de votre responsabilité.
- accompagner la rédaction des instructions de course avec le président du comité de course qui en a la responsabilité
- les associer autant que faire se peut à l'organisation de la régate.

# AVIS DE COURSE TYPE

## Objectifs :

- Gagner du temps
- Mettre toutes les infos utiles pour les coureurs et leur donner envie de venir
- Respecter les RCV.
  
- Avis de course simplifié pour les régates de grade 5
  
- 2 mois avant
  
- Mettre en adéquation l'avis de course avec les instructions de course (redondance) et utiliser de préférence les documents types disponibles sur le site de la FFVoile [via ce lien](#)
  
- Diffuser largement

## UN COMPTE RENDU DU CLUB

Nouveauté 2026, les clubs devront envoyer un compte rendu relatif à l'organisation de leur régate et notamment de l'équipe d'arbitrage désignée.

Cette démarche rapide permettra de mettre en avant les belles collaborations mais aussi les éventuels problèmes que vous auriez pu rencontrer avec les arbitres.

La CCA souhaite que le meilleur arbitrage soit mis en place. Vos retours permettront de nous améliorer tous ensemble.

**Il en va de notre responsabilité d'améliorer, de résoudre les éventuels problèmes en les faisant pas remonter pour en discuter ensemble. Ne rien dire c'est cautionner**

Vous recevrez une invitation à compléter ce formulaire après chaque régate.

Vous pouvez accéder au questionnaire [en cliquant ici](#)



# LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Les arbitres sont des bénévoles ... ce qui est une situation assez singulière (et jusqu'à quand au regard des autres sports et des arbitres de voile dans les autres pays).

Les frais de déplacement, de repas et éventuellement d'hébergement (chambre individuelle norme deux étoiles ou équivalent) des arbitres désignés sont à votre charge (certaines compétitions sont aidées selon des modalités validées par le BE de la FFVoile).

**L'arbitrage ne peut pas être une variable d'ajustement du budget de l'épreuve.**

En cas de dotation aux bénévoles, l'arbitre fait naturellement partie de l'équipe et doit être inclus dans cette attribution.

Vous devez mettre à la disposition de l'arbitre le matériel dont il aura besoin pour sa mission, matériel comité de course, bateau pour le jury, le comité technique (à valider de préférence en amont avec les équipes d'arbitres) ...

Pour éventuellement aider à organiser du co-voiturage, cette petite application pourrait vous aider <https://together.com>



# LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Nous sommes conscients que les subventions baissent et que certains clubs se retrouvent de fait en difficulté.

Une réflexion globale sur le modèle économique des organisations de régate doit s'engager.

- Partenaires privés :
  - Parmi vos membres vous avez peut-être, sans doute des ressources
- Prix des inscriptions
  - Inexistant parfois, faible très souvent ... et contrairement aux idées reçues ce n'est pas un problème, ce qui fait la différence c'est la qualité de votre accueil, de l'arbitrage, ...
- Les services associés : buvette, snack, ...

Le guide évoqué plus haut donne les éléments essentiels pour constituer un budget.

Lien vers le guide <https://www.calameo.com/read/007991573ab240ba1b585?page=3>

Un outil de calcul des coûts d'organisation de régate est en cours de finalisation.

## LA FORMATION

La FFVoile manque d'arbitres et œuvre à leur recrutement ainsi qu'à leur formation.

En tant qu'organisateur, nous vous encourageons vivement à sensibiliser vos membres afin de susciter de nouvelles vocations et faciliter ainsi le recrutement de vos équipes d'arbitre pour vos régates. (informations disponibles sur <https://arbitrage.ffvoile.fr/se-former/les-parcours-de-formation-pour-devenir-arbitre/>).

Avoir des arbitres dans le club :

- Facilite la constitution des équipes d'arbitrage
- Permet de réaliser des économies
- Facilite la préparation.

**Nous vous encourageons également à accepter des stagiaires afin de les aider à se former et permet de compléter vos équipes.**

**Sur les formations nationales, vous bénéficiez d'une aide de la CCA.**



## INFORMATION DIVERSES

Si vous avez des questions concernant l'arbitrage :

- pour les régates de grade 5 contactez directement votre CRA [\(trouver les coordonnées\)](#)
- pour les grades 4 et supérieurs adressez-vous à la CCA [cca@ffvoile.fr](mailto:cca@ffvoile.fr)  
[designation-arbitre@ffvoile.fr](mailto:designation-arbitre@ffvoile.fr)

Pour toute question relative au calendrier (changement de date, de grade, validation, ...), contactez le responsable calendrier de votre ligue.

**Nous sommes à votre disposition pour vous aider  
et répondre à vos questions**



